



# GÉOCONGRÈS2014

## REVOIR NOTRE MONDE

CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
DU 7 AU 11 OCTOBRE  
QUÉBEC, CANADA

## GUIDE DE L'EXPOSANT

---

[WWW.GEOCONGRES2014.CA](http://WWW.GEOCONGRES2014.CA)

# 1. INTRODUCTION

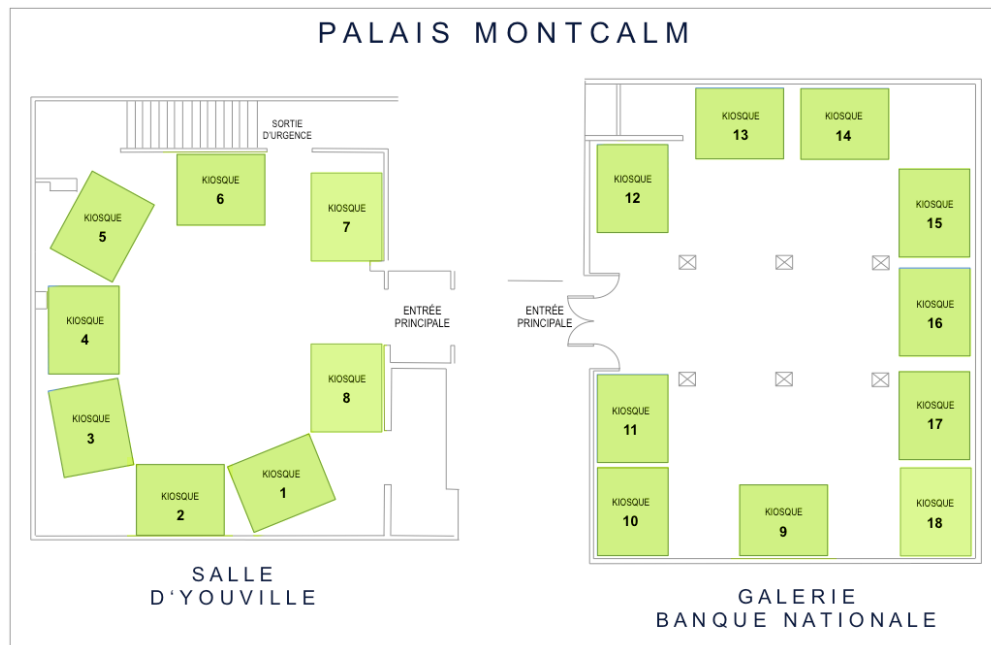
Merci de participer à l'exposition commerciale du GéoCongrès 2014. Le Comité organisateur vous souhaite une belle expérience au Palais Montcalm de Québec les 9 et 10 octobre 2014 et vous invite à consulter ce guide afin de bien préparer votre venue et la présentation de vos produits et de vos services. N'hésitez pas à contacter la coordonnatrice de l'exposition (voir rubrique 12) pour toute information complémentaire. Un excellent GéoCongrès 2014 à tous!

# 2. LIEU ET SALLES D'EXPOSITION

Le Palais Montcalm accueille le GéoCongrès 2014 et son exposition. Il est situé à l'adresse suivante :

Palais Montcalm  
 995, place D'Youville  
 Québec (Québec)  
 G1R 3P1

Les salles d'exposition sont la salle D'Youville et la Galerie du Palais Montcalm. Les dix-huit (18) espaces d'exposition y sont répartis de la façon suivante :



Kiosque	Exposant	Kiosque	Exposant
1	Tino Barasso International	9	K2 Geospatial
2	ESRI	10	Université du Québec à Montréal
3	ABTECH Services Polytechniques	11	Effigis
4	Bentley	12	Groupe de géomatique AZIMUT
5	J.P. MORASSE	13 et 14	Leica
6	Consortech	15	AeroPhoto
7	GENEQ inc.	16	MDP Qualité
8	FOIF	17	Gouvernement du Québec
		18	Le groupe A&A

Le partenaire Platine du GéoCongrès 2014 (Trimble) exposera ses produits et ses services dans un emplacement exclusif situé à l'entrée principale de la salle Raoul-Jobin du Palais Montcalm où auront lieu les conférences plénières.

Le plan et l'allocation des espaces d'exposition sont mis à jour sur le site Web du GéoCongrès 2014 à l'adresse suivante : <http://www.geocongres2014.ca/exposition/>.

### 3. MATÉRIEL ET SERVICES INCLUS

Chaque emplacement dans les salles d'exposition inclut le matériel et les services suivants :

- une table (avec jupe et nappe) et deux chaises;
- une prise électrique de 15 ampères;
- un accès Internet sans fil (ZAP-Québec)\*;
- une mention dans la liste des exposants présentée sur le site Web du GéoCongrès 2014 et dans le programme de l'événement inséré dans la trousse des géocongressistes;
- deux (2) laissez-passer au GéoCongrès 2014 pour les 9 et 10 octobre 2014 incluant l'accès aux conférences, les pauses santé et les lunchs;
- deux (2) laissez-passer pour la Soirée Champlain du 9 octobre 2014 qui aura lieu à compter de 17 h 30 à l'Espace 400<sup>e</sup> Bell situé dans le Vieux-Port de Québec.

**Il ne sera pas possible de louer de l'équipement ou du matériel supplémentaire sur place.** L'exposant doit s'assurer d'avoir tout le matériel nécessaire à l'installation de son kiosque. Pour toute demande spéciale ou vérification, l'exposant peut s'adresser à l'avance à la coordonnatrice de l'exposition (voir rubrique 12).

\* Procédure pour l'accès à Internet sans fil avec Zap-Québec:

**PROCÉDURE DE CONNEXION**

- 1 Activer le WiFi sur votre appareil**  
Activez le sans-fil sur votre appareil et affichez les réseaux disponibles.
- 2 Connectez-vous à la borne ZAP**  
Connectez-vous à la borne ZAP. Une fois connecté ouvrez votre navigateur. Vous serez redirigé vers le portail de ZAP Québec.
- 3 Naviguez!**  
Ouvrez un navigateur et appuyez sur «Naviguer».

### 4. ACCÈS, LIVRAISON ET MANUTENTION

L'accès au Palais Montcalm et aux salles d'exposition s'effectue par l'entrée principale du Palais en façade de l'immeuble. Il n'y a pas de débarcadère. Il est possible d'accéder aux salles d'exposition par l'ascenseur. Le matériel peut être livré à partir du 7 octobre 2014 sur les heures de bureau entre 9 h et 17 h. L'adresse de livraison et d'accès au Palais Montcalm est indiquée à la rubrique 2 ci-dessus.

Tout exposant qui expédie son matériel, par transporteur ou par courrier, directement au Palais Montcalm, comprend que son matériel sera automatiquement manutentionné par le personnel du Palais Montcalm et que des coûts pourront s'appliquer.

La personne ressource pour le service technique au Palais Montcalm est M. Philippe Poulin, Chef des services techniques. Il peut être rejoint par téléphone au (418) 641-6220, poste 2530.

L'exposant qui arrive avec son matériel peut faire la manutention lui-même.

## 5. HEURES D'OPÉRATION

L'exposition commerciale du GéoCongrès 2014 aura lieu durant les périodes suivantes :

- **Jeudi 9 octobre 2014 de 8 h 30 à 17 h;**
- **Vendredi 10 octobre 2014 de 8 h 30 à 16 h.**

L'exposant convient de s'assurer qu'il y a au moins un représentant dans le kiosque en tout temps durant les heures d'ouverture de l'exposition commerciale. Ils seront admis dans la salle d'exposition 30 minutes avant l'ouverture et pourront quitter la salle 30 minutes après la fermeture officielle.

En dehors des heures d'exposition, la salle D'Youville et La Galerie seront verrouillées. Puisque le Palais Montcalm est réservé en entier pour le GéoCongrès 2014 les 8, 9 et 10 octobre, le Palais Montcalm ne sera pas accessible au public en dehors des heures d'exposition.

Les entrevues, les démonstrations, la distribution de documents, de fournitures, de souvenirs, etc. doivent se faire à l'intérieur de l'espace d'exposition loué. Il est également permis de procéder à la vente d'objets ou de publications à l'intérieur des kiosques.

Le démarchage, la recherche de nouveaux clients et l'utilisation de matériel ou de symboles publicitaires par des organisations autres que celles qui ont loué l'espace sont interdits.

L'exposant qui désire que les géocongréssistes participent à un concours, à un tirage ou à des prix de présence en rapport avec leur participation à l'événement, ne doit pas engager le GéoCongrès 2014 d'aucune façon. Il doit toutefois s'assurer d'être conforme aux lois et règlements existants à ce sujet, et ce, sous son entière responsabilité.

## 6. PAUSES ET LUNCHS

Les pauses du matin et de l'après-midi des 9 et 10 octobre ainsi que les desserts du midi seront servis dans les salles d'exposition pour tous les participants au GéoCongrès 2014. Les heures prévues pour les pauses et les lunchs sont présentées ci-dessous. Tout changement à la programmation sera affiché sur le site Web du GéoCongrès 2014 à l'adresse suivante : <http://www.geocongres2014.ca/le-programme/>.

	Jeudi 9 octobre	Vendredi 10 octobre
<b>Pause du matin</b>	10 h 15 - 10 h 45	10 h 15 - 10 h 45
<b>Lunch</b>	12 h 30 - 14 h	12 h - 13 h 30
<b>Pause de l'après-midi</b>	15 h 30 - 16 h	15 h - 15 h 30

## 7. MONTAGE, DÉMONTAGE ET RESTRICTIONS

Le montage et le démontage des kiosques des exposants s'effectuent exclusivement aux périodes suivantes :

- **Montage : mercredi 8 octobre 2014 entre 10 h et 17 h.**  
Veuillez-vous présenter à l'entrée principale du Palais Montcalm située en façade du bâtiment.
- **Démontage : vendredi 10 octobre 2014 entre 16 h et 18 h.**

Les restrictions suivantes s'appliquent aux exposants ainsi qu'à la main-d'œuvre utilisée pendant le montage et le démontage de l'exposition commerciale du GéoCongrès 2014.

### 7.1 Aires communes

L'exposant ne doit en aucun temps obstruer les couloirs, ascenseurs, escaliers mécaniques, foyers, hall, moniteurs de signalisation, écrans au plasma, issues de secours de l'immeuble ou autres salles du Palais Montcalm.

### 7.2 Animaux

À l'exception de chiens-guides pour non-voyants, aucun animal n'est admis à l'intérieur du Palais Montcalm, à moins qu'une permission spéciale ne soit accordée par la direction du Palais Montcalm.

### 7.3 Autocollants

Les autocollants, quels qu'ils soient, sont strictement interdits par le Palais Montcalm.

### 7.4 Ballons et confettis

L'usage des ballons gonflés à l'hélium doit être préautorisé par la coordonnatrice de l'exposition, Madame Caroline Huard. Des frais vous seront imputés pour la récupération des ballons au plafond après vos activités. L'utilisation de confettis et de paillettes est interdite.

### 7.5 Consommation d'alcool lors du montage et du démontage

Afin de minimiser les risques d'accident, et à moins d'une entente particulière avec le Palais Montcalm, aucune boisson alcoolisée n'est tolérée durant les périodes de montage et de démontage.

### 7.6 Incendie

L'exposant doit se conformer aux règles de prévention des incendies. Veuillez noter également que le Palais Montcalm est un établissement sans fumée.

### 7.7 Limites sonores

Si le fonctionnement d'équipements ou d'appareils produit un bruit ou des odeurs qui dérangent les exposants ou les invités, il sera nécessaire d'en cesser le fonctionnement. L'intensité du bruit ne doit pas dépasser 70 décibels à quatre pieds de la source de bruit. Le Palais Montcalm est le seul juge en la matière.

## 8. STATIONNEMENT

Les exposants et leurs représentants sont invités à utiliser le stationnement de la place D'Youville, adjacent au Palais Montcalm et situé au 965, rue D'Youville. Il s'agit d'un stationnement public payant.

## 9. OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT

L'exposant est responsable de tout dommage causé par son personnel au Palais Montcalm.

L'espace d'exposition ne peut être sous-loué par l'exposant sans la permission écrite du GéoCongrès 2014. L'exposant convient qu'il n'y aura pas d'entrée ou de sortie de biens ni de démantèlement du kiosque pendant toute la durée de l'exposition et que le kiosque doit demeurer intact jusqu'à la fin de l'exposition, soit jusqu'au vendredi 10 octobre 2014 à 16 heures. L'exposant accepte également de retirer son exposition du Palais Montcalm selon les délais précisés dans le Guide de l'exposant, à défaut de quoi, il remboursera les frais supplémentaires encourus par le GéoCongrès 2014.

L'exposant doit posséder ses propres assurances «responsabilité». Le GéoCongrès 2014 n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels aux produits, kiosques, équipements ou décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble et ce, quelle qu'en soit la cause.

## 10. OBLIGATIONS DU GÉOCONGRÈS 2014

Le GéoCongrès 2014 s'engage à fournir à l'exposant le matériel, les accès et les services indiqués à la rubrique 3 du présent guide.

Le GéoCongrès 2014 n'est pas responsable des pertes, des dommages ou des blessures causés par l'exposant ou par son personnel.

Le GéoCongrès 2014 n'est pas tenu de fournir l'espace réservé si le Palais Montcalm devient non disponible en raison d'un incendie, d'un cas de force majeure, d'un événement imprévisible, d'une grève ou de tout autre cas imprévu indépendant de la volonté des responsables de l'événement.

## 11. GÉORALLYE

Les exposants ont été invités à participer au GéoRallye organisé dans le cadre du GéoCongrès 2014. Le GéoRallye vise à faire découvrir la géomatique à des élèves du secondaire. Il aura lieu dans l'exposition commerciale les 9 et 10 octobre entre 9 h 15 et 11 h 30, excepté durant les pauses. Les exposants participant proposeront aux jeunes une activité interactive à leur kiosque. Il y aura donc beaucoup d'animation dans l'exposition. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter M. Vincent Thomas, responsable du GéoRallye (info@geocongres2014.ca; tél. : 418-840-5101, poste 6622).

## 12. COORDONNATRICE DE L'EXPOSITION

- **Madame Caroline Huard**  
Courriel : info@geocongres2014.ca  
Téléphone : (418) 387-5004, poste 206

MERCI ET BON GÉOCONGRÈS 2014